

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. GENERALITES

Toutes les ventes conclues par BARD FRANCE SAS (ci-après le « Vendeur ») sont par défaut régies par les conditions générales de vente. Le cas échéant, des conditions particulières peuvent être précisées par écrit par le Vendeur (par exemple sur ses offres de prix ou sur le recto de la facture), et prévalent alors sur les conditions générales.

Les conditions générales ou particulières du Vendeur prévalent sur celles de l'Acheteur.

Le terme " Produits " signifie les produits ou services offerts à la vente par le Vendeur.

Par dérogation, dans le cas des ventes aux Etablissements Publics de Santé et notamment lorsque le Code des Marchés Publics doit s'appliquer, les lois et décrets alors concernés, dans leurs termes exacts et pas au-delà, priment sur les conditions générales ou particulières de vente.

Les droits et obligations résultant d'une vente ne peuvent être cédés par l'Acheteur à un tiers, quel qu'il soit, sans le consentement préalable écrit du Vendeur.

### 2. OFFRES - PRIX - COMMANDES

Les tarifs généraux et catalogues du Vendeur ne sont fournis qu'à titre indicatif.

Les offres de prix du Vendeur ne sont valables que pendant un délai de 6 mois.

Les offres de prix sont faites HT. Le prix TTC facturé est le prix HT majoré du taux de TVA en vigueur lors de l'expédition.

Les offres du Vendeur sont faites sous réserve que les Produits soient disponibles pour livraison lors de la commande.

Toute commande doit être faite par écrit au Vendeur.

Toute commande ne devient ferme qu'après acceptation du Vendeur.

Les prix sont franco de port et d'emballage pour les commandes d'un montant minimum de 90 euros H.T.

Toute commande doit être un multiple du conditionnement indiqué au tarif du Vendeur.

En cas d'annulation de commande de la part de l'Acheteur, le Vendeur pourra facturer des dommages et intérêts forfaitaires égaux à 15 % du montant de la commande.

### 3. LIVRAISONS - TRANSPORTS - RETOURS

Le Vendeur s'efforce de livrer les Produits aux dates ou dans les délais mentionnés dans la commande et selon les procédures de livraison du Vendeur. Toutefois, ces délais ne peuvent qu'être indicatifs et sans garantie. Les éventuels retards de livraison ne donnent pas à l'Acheteur le droit d'annuler la commande ou de refuser la marchandise, ils ne peuvent donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts.

Les produits sont livrés, par un transporteur choisi par le Vendeur, à l'adresse de livraison de l'Acheteur. L'Acheteur s'engage à ne donner décharge au transporteur qu'après s'être assuré que la livraison est complète et en parfait état. En cas de réserves, l'Acheteur doit les notifier au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de 2 jours suivant la livraison, et adresser une copie au Vendeur.

Aucun retour de Produits ne doit être fait par l'Acheteur pour quel que motif que ce soit sans accord préalable du Vendeur.

### 4. RESPONSABILITES DU VENDEUR

En cas de produit signalé défectueux par l'Acheteur, le Vendeur doit pouvoir procéder aux constatations nécessaires, et sa responsabilité est strictement limitée au remplacement du produit, à l'exclusion de toute autre indemnité ou pénalité.

Cette garantie ne joue pas si le Produit a été altéré entre sa livraison et son utilisation, ou dans le cas d'une utilisation du Produit non prévue dans les notices d'emploi ou en dehors des pratiques normales.

Le Vendeur ne sera pas responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations si elle résulte d'une cause qui lui est étrangère ou qu'il n'est pas en son pouvoir direct d'empêcher même si cette cause n'a pas le caractère de force majeure. Dans ce cas, le Vendeur pourra de plein droit suspendre l'exécution de la vente pendant la durée de la cause concernée, ou annuler la vente, sans procédure judiciaire, par simple notification à l'acheteur.

Les obligations de collecte et de traitement des piles et accumulateurs de type industriel pour le vendeur sont remplies en les transférant à l'utilisateur final.

## **5. PRODUITS MIS EN DEPOT PAR LE VENDEUR CHEZ L'ACHETEUR**

Ces Produits restent la propriété du Vendeur qui a le droit de les reprendre totalement ou partiellement à tout moment, notamment si il juge leur rotation trop faible.

Ces produits ne doivent pas être, même partiellement, dés-étiquetés, déconditionnés, dé-stérilisés, percés, tâchés, déformés, détériorés, marqués d'inscriptions ou scotchés. Sinon, le Vendeur facturera à l'Acheteur les produits ainsi altérés.

## **6. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Les produits sont facturés dès leur expédition par le Vendeur.

Les factures sont payables à 30 jours suivant leur date d'émission.

En cas de vente à l'exportation, le Vendeur peut exiger le paiement par lettre de crédit irrévocable et confirmée.

Pour toute somme impayée (totale ou partielle) à sa date d'échéance, toutes les créances échues et non échues deviennent exigibles et dues. En outre, si et seulement si le Vendeur le notifie à l'Acheteur par lettre recommandée avec avis de réception, des pénalités de retard de 25% minimum seront exigibles et dues, ainsi que des dommages et intérêts et frais de procédure au taux de 15 % avec un minimum de 500 euros H.T.

## **7. DIVERS**

En cas de la part de l'Acheteur, de cessation de paiement, de règlement ou liquidation judiciaire, de cessation d'activité, de non-paiement total ou partiel, d'une échéance de règlement (TVA comprise), le Vendeur pourra, de plein droit, reprendre les Produits facturés concernés, résilier la vente de ces produits, annuler les commandes en cours, par simple notification, sans mise en demeure ni procédure judiciaire quelconque et sans préjudice de l'application de la clause 6.4 ci-dessus.

## **8. ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

En cas de contestation et d'action judiciaire, les litiges sont soumis à la loi Française et attribution exclusive de juridiction sera faite aux Tribunaux de Versailles dans tous les cas.

## **9. ECHANTILLON POUR ESSAI**

Les échantillons de produit qui vous ont été livrés comme indiqué sur le bon de livraison et sur la facture sont destinés à votre usage interne et à des fins d'évaluation uniquement. En les acceptants, vous consentez à ce que les échantillons des produits ne soient pas revendus à des tiers. Tous les échantillons de produits non utilisés devront être retournés à Bard France S.A.S.

En acceptant les échantillons des produits, vous reconnaissez qu'ils sont fournis gratuitement. Cet avis consiste à vous rappeler que vous avez obligation de reporter précisément un cout net a 0 pour ces échantillons dans le cadre d'une réclamation et/ou d'une déclaration de coût (le cas échéant) qui serait à soumettre à un quelconque programme de santé au niveau national ou comparable au niveau local, sauf si par la suite vous achetez ces échantillons, auquel cas vous vous engagez à reporter le prix d'achat tel qu'il doit être.

Si vous acceptez d'acheter les produits après évaluation, Bard France S.A.S facturera conformément à ses conditions générales de ventes aux prix préalablement convenus.